

Québec, le 27 octobre 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 22 septembre 2020, le député des Îles-de-la-Madeleine, M. Joël Arseneau, déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition¹ demandant au premier ministre « de réclamer formellement, auprès de ses homologues des provinces de l'Atlantique, l'inclusion du territoire des Îles-de-la-Madeleine dans la bulle atlantique ».

Comme vous le savez, la situation épidémiologique au Québec, comme dans les autres provinces, évolue rapidement. Les gouvernements sont tous appelés à prendre des décisions difficiles afin de protéger leur population des effets de la pandémie et de maintenir l'intégrité de leur système de santé respectif. Les gouvernements des provinces disposent, à cet égard, de toute la marge de manœuvre pour mettre en place des mesures sanitaires qu'ils jugent utiles, incluant un contrôle de la circulation des individus sur leurs territoires.

Devant l'augmentation du nombre de cas de COVID-19, le Québec a par ailleurs demandé à ses citoyens de réduire au strict minimum leurs déplacements, qu'ils soient interrégionaux ou interprovinciaux.

Par conséquent, je serais d'avis que, dans les circonstances, il n'y a pas lieu de donner suite à l'intervention réclamée, mais plutôt de chercher des solutions alternatives.

... 2

¹ Procès-verbal de l'Assemblée, mardi, 22 septembre 2020, n° 124, page 2232 (Dépôt n° 1759-20200922).

À cet égard, je porte à votre attention que le Québec maintient un dialogue constant avec les autorités des provinces atlantiques afin de convenir de mesures adaptées visant à assurer la sécurité des Québécois qui transitent par le Nouveau-Brunswick pour se rendre aux Îles-de-la-Madeleine, tout en assurant le respect des consignes sanitaires et la santé des citoyens des provinces atlantiques.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Sonia LeBel